

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 mars 2022

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 17 mars 2022, s'est réuni le **24 mars 2022**, à 18 heures, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT-Jean-philippe PERIES (arrivée 19h20)
ARZON	: Roland TABART
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Pascal HERISSON
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLougoumen	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Christophe HAZO - Paulette MAILLOT
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT
ARRADON	: Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à François MOUSSET jusqu'à son arrivée à 19h20
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à David ROBO à partir de 19h10
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLESCOP	: Françoise FOURRIER a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
PLESCOP	: Pierre LE RAY a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Claude LE JALLE
SARZEAU	: David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SARZEAU	: Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SENE	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE
SURZUR	: Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Guy DERBOIS

SURZUR : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Vincent ROSSI
VANNES : Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT
VANNES : Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christine PENHOUE
VANNES : Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Envoyé en préfecture le 28/03/2022
Reçu en préfecture le 28/03/2022
Affiché le
ID : 056-200067932-20220324-220324_DEL11-DE

Ont été excusés :

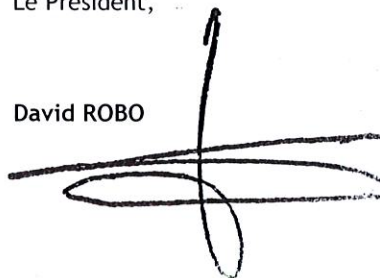
BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT

Ont été représentés :

TREDION : Jean-Pierre RIVOAL a été représenté par Jean-Michel CHOQUET

Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the printed name 'David ROBO'.

-11-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2022

FINANCES

ACTUALISATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION SUITE A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DU 17 DECEMBRE 2021

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

La communauté d'agglomération exerce la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » à titre obligatoire, en application de la Loi NOTRe, depuis le 1^{er} janvier 2020.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 17 décembre dernier pour procéder à une nouvelle évaluation des charges transférées relatives aux eaux pluviales urbaines.

Pour tenir compte du rapport de CLECT du 17 décembre dernier, il y a lieu d'actualiser la délibération du 5 novembre 2020 sur les attributions de compensation des communes.

Conformément aux dispositions de l'article L5211 - 5 du Code général des collectivités territoriales, les conseils municipaux de chaque commune sont appelés à se prononcer.

AC à l'issue de la CLECT du 17 décembre 2021

	AC 2022 fonctionnement	AC 2022 investissement
ARRADON	43 657	-82 647
ARZON	700 323	-98 631
BADEN	61 166	-100 704
BRANDIVY	29 786	-12 000
COLPO	60 172	-22 000
ELVEN	224 253	-87 236
GRAND-CHAMP	428 263	-60 000
ILE-AUX-MOINES	110 485	-22 000
ILE-D'ARZ	16 369	-6 000
LA TRINITE-SURZUR	-18 697	-24 161
LARMOR-BADEN	-973	-18 000
LE BONO	72 434	-27 717
LE HEZO	-524	-14 895
LE TOUR-DU-PARC	9 792	-49 344
LOCMARIA-GRAND-CHAMP	34 403	-16 000
LOCQUELTAS	33 152	-18 000
MEUCON	-45 443	-27 611
MONTERBLANC	-26 460	-35 370
PLAUDREN	45 853	-24 000
PLESCOP	-112 557	-84 007
PLOEREN	350 426	-94 348
PLOUGOUMELLEN	164 681	-28 605
SAINT-ARMEL	4 294	-28 000
SAINT-AVE	978 812	-215 569
SAINT-GILDAS-DE-RHUYS	6 699	-73 370
SAINT-NOLFF	221 907	-57 254
SARZEAU	-91 548	-182 362
SENE	488 263	-163 203
SULNIAC	10 318	-58 128
SURZUR	-44 321	-74 490
THEIX-NOYALO	1 422 059	-186 882
TREDION	46 463	-16 000
TREFFLEAN	53 187	-35 690
VANNES	11 462 586	-705 870
Total	16 739 280	-2 750 094

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts ; vu le rapport adopté à l'unanimité par les membres de la CLECT du 17 décembre 2021, et compte-tenu de l'approbation de ce rapport par la majorité qualifiée des communes ;

Il vous est proposé :

- d'actualiser les montants des Attributions de Compensation de l'ensemble des communes du territoire ;
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de cette délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ